

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	85 (1997)
<b>Heft:</b>	1407-1408
<b>Artikel:</b>	Des lauriers pour le Bureau
<b>Autor:</b>	aw
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-281286">https://doi.org/10.5169/seals-281286</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cantons actuelles

seur des familles fournit une foison d'adresses. D'une utilisation simple, avec des renvois aux adresses utiles à chaque paragraphe, le classeur ne pouvait que faire la conquête du public fribourgeois, tant francophone que germanophone, puisque le classeur a été publié dans les deux langues. Il peut être commandé au Bureau de l'égalité et de la famille pour le prix de 35 francs.

*«De nombreux acheteurs sont des particuliers et de petites communes, relève Kathrin Karlen Moussa. Il est nécessaire que l'utilisation du classeur soit décentralisée afin de toucher un maximum de personnes et pas seulement des institutions, services sociaux ou cabinets médicaux».*

Le Bureau de l'égalité et de la famille est satisfait du succès remporté par cette publication, qui a coûté 50.000 francs, un quart du budget annuel du BFEF et qui a valu un investissement de temps considérable. «Ce succès démontre que le classeur correspondait à un besoin. Il n'y avait rien de comparable jusqu'ici», conclut la déléguée fribourgeoise à l'égalité et à la famille.

Annette Wicht

## Des lauriers pour le Bureau

Le Conseil d'Etat n'en est pas encore à tresser des couronnes au Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille (BFEF). Ce serait suspect! Cependant, dans une lettre aux députés au Grand Conseil, le gouvernement fribourgeois se dit très satisfait du travail du BFEF. «Au cours de ces trois dernières années, le Conseil d'Etat a eu maintes occasions d'apprécier la valeur et la qualité des activités et des réalisations du Bureau et de la Commission», écrit le Conseil d'Etat.

A deux ans de l'échéance du décret garantissant l'existence du Bureau de l'égalité, ces déclarations officielles sont encourageantes. Ceci dit, le Conseil d'Etat ne prend pas d'engagement quant au maintien du BFEF au-delà des cinq ans prévus au départ. La décision reviendra, en dernier ressort, au législatif. L'occasion de cette lettre gouvernementale est liée au rapport intermédiaire du Bureau de l'égalité. En trois ans, les deux déléguées fribourgeoises, Kathrin Karlen Moussa et Marianne Meyer, ainsi que la Commission politique consulta-

tive qui leur est associée, n'ont pas chômé. Le classeur des familles (voir ci-dessus) constitue la réalisation la plus importante jusqu'à présent, que ce soit en heures de travail ou en finances. Mais la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance a également fortement occupé le BFEF, engagement qui a abouti à l'adoption d'une loi, même si elle est minimale, qui demande aux communes de veiller à l'ouverture des structures nécessaires.

Les Fribourgeoises ont également beaucoup travaillé à une meilleure représentation des femmes dans la vie politique. Avec la création d'un registre

des femmes, inconnu jusqu'ici en Suisse romande. Ce registre répertorie les femmes intéressées à participer au travail des commissions cantonales, il est à la disposition de toutes les instances politiques. De nombreuses femmes s'y sont inscrites.

Enumérer la liste des réalisations du Bureau et de la Commission cantonale serait fastidieux. Les deux déléguées ont d'ores et déjà réussi une partie de leur pari. Elles entretiennent de bonnes relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'administration. Ce qui sera essentiel dans deux ans, lorsqu'il s'agira de renouveler leur mandat. (aw)



## ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) met au concours quatre postes de

### MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (MER) en:

1.

#### RECHERCHE OPÉRATIONNELLE au Département de mathématiques

Le /la titulaire aura pour domaine d'activité la recherche opérationnelle dans toutes ses composantes, à savoir la modélisation, la simulation et l'optimisation. Il/elle sera rattaché/e à une chaire du groupe de recherche opérationnelle du Département de mathématiques.

2.

#### NANOPHYSIQUE au Département de physique

Le/la titulaire devra proposer et réaliser des projets de recherche de très haut niveau en nanophysique, se concentrant en particulier sur la spectroscopie au moyen de la microscopie à effet tunnel avec haute résolution spatiale et temporelle, pouvant créer une synergie avec les travaux actuels de l'Institut de physique expérimentale. Il/elle devra posséder une excellente connaissance de la physique des surfaces et de la microscopie à effet tunnel. Une expérience dans le domaine des surfaces nanostructurées sera un avantage.

3.

#### GÉNIE DE LA RÉACTION CHIMIQUE au Département de chimie

Le/la titulaire devra développer un programme de recherche de très haut niveau dans le domaine du génie de la réaction catalytique hétérogène et du développement de procédés basés sur des microsystèmes. Une excellente expérience industrielle est un avantage.

4.

#### CHIMIE PHYSIQUE au Département de chimie

Le/la titulaire devra développer un programme de recherche de très haut niveau. Il/elle proposera et développera des activités dans le domaine «Spectroscopie et dynamique moléculaire ultrarapides».

#### Pour les quatre postes:

Les activités respectives s'intégreront dans celles du Département concerné, en collaboration avec d'autres unités de l'EPFL ainsi que d'institutions universitaires et industrielles sur le plan national et international. Les candidats/tes reconnus/ées sur le plan international, doivent faire preuve d'une expérience de recherche originale, créative et de très haut niveau. Des aptitudes pour l'enseignement à tous les niveaux sont indispensables. Ils/elles seront appelés/ées à suivre des projets d'étudiants, des travaux de diplôme et de thèse; en outre, ils/elles devront posséder une aptitude confirmée dans la conduite et la gestion de projets. Les candidatures des personnes correspondant aux exigences du programme «relève» de la Confédération suisse sont également encouragées.

Délai d'inscription: 20 août 1997.

Entrée en fonction: à convenir.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues. Les personnes intéressées voudront bien demander, le dossier relatif à ce poste par écrit à:

Présidence de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne,  
CE-Ecublens, CH 1015 Lausanne, Suisse, fax ++41.21.693.70.84



L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) met au concours un poste de

### PROFESSEUR/E EN STRUCTURES au Département d'architecture

En tant qu'ingénieur/e, le/la futur/e professeur/e aura une importante responsabilité dans l'enseignement de la conception et de la mise en œuvre des structures du bâtiment et leur intégration dans une approche architecturale large.

Il/elle devra en particulier:

- s'engager, par une approche interdisciplinaire, dans les projets d'architecture et les unités d'enseignement;
- animer et conduire une équipe permanente de collaborateurs et s'impliquer dans la gestion de l'Institut de technique du bâtiment (ITB) auquel il/elle sera rattaché/e;
- assumer la responsabilité de l'enseignement des structures au sein du Département d'architecture;
- dispenser un enseignement de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles: cours, séminaires, exercices, suivi des travaux de semestre, de diplômes et de thèses de doctorat.

Titulaire d'un diplôme universitaire d'ingénieur/e civil/e, le/la futur/e professeur/e devra posséder une solide formation pratique et faire preuve d'une large expérience professionnelle, marquée par des contributions importantes et innovatrices dans plusieurs domaines de la construction, en particulier dans le secteur du bâtiment. Il/elle devra avoir une aptitude marquée pour conduire des projets, dans un contexte pluridisciplinaire. Il/elle devra avoir des capacités avancées autant sur le plan de la conception des structures que sur celui de leur mise en œuvre. La capacité et le talent pour former et guider des étudiants et les jeunes chercheurs sont indispensables.

Délai d'inscription: 20 août 1997.

Entrée en fonction: à convenir.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues. Les personnes intéressées voudront bien demander, le dossier relatif à ce poste par écrit à:

Présidence de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne,  
CE-Ecublens, CH 1015 Lausanne, Suisse, fax ++41.21.693.70.84